

La monnaie de Trévoux a fourni à M. Mantellier l'occasion d'une des meilleures publications qui aient été faites de nos jours sur la Dombes (1); et l'imprimerie attend de M. Guigue un travail que les investigations passionnées de ce laborieux élève de l'école des Chartes rendront sans doute plein d'intérêt.

Mais nous avons hâte de revenir à M. d'Assier.

mort le mercredi avant la Nativité (vieux style) de la même année 1297.

De longues dissertations se sont élevées au sujet de la date de la mort de Marguerite, prieure de la maison de Polleteins. Les uns placent cette mort en 1293; d'autres en 1305, et d'autres enfin en 1310. Le testament de Guichard, son père, nous prouve qu'elle vivait en 1297. La découverte d'autres documents feront sans doute connaître ultérieurement la date précise de la mort de Marguerite d'Oingt.

(1) M. Sirand a également publié, en 1848, un travail rempli de documents précieux sur les *Monnaies inédites de Trévoux*.

Une information du 14 juin 1438, dont nous donnons la teneur aux pièces justificatives, montre qu'Henri I^{er}, archevêque de Lyon, seigneur de Trévoux, faisait fabriquer à Trévoux, dans une maison près de la fontaine, une monnaie appelée JARRINS et ROCHERZ.

Ducange, au mot *Moneta Trevollii*, parle de cette monnaie; il place le commencement de sa fabrication, sans qu'on puisse s'en expliquer la raison, sous l'année 1310. Henri I^{er} de Villars est mort le 18 juillet 1304.

Ducange commet une autre erreur sur les types qu'il donne de cette monnaie, aux nos 137 et 138 de la planche xxvi du volume 4, en ce que le n^o 137 représente un billon denier de Jean, duc de Bourbon, et le n^o 138 un billon de Pierre, duc de Bourbon.

Enfin la première édition, de 1656, de la *Gallia Christiana*, se trompe également en prétendant qu'on battait monnaie à Trévoux, au nom et à l'effigie d'Henri II de Villars, archevêque de Lyon, mort en 1357. *Sub ejus pontificatu, ut est in vetere instrumento, facta fuit inquisitio quod monetam antiquo privilegio eudebat nomine suo ac stemate inscriptam in loco de Treuouls* (page 328).

L'information, *inquisitio*, dont il est ici question, ne peut être que celle du 14 juin 1338, qui se réfère à Henri I^{er}, archevêque de Lyon, qui était seigneur de Trévoux, et nullement à Henri II de Villars.